

Exercice Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations du Lez (PAPI), le SMBVL accompagne les communes du bassin versant dans l'élaboration de leur Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et dans l'organisation d'exercice visant à tester ce document opérationnel.

Le Plan Communal de Sauvegarde n'est pas un simple document répondant à une exigence légale. Le PCS est l'outil de gestion de crise du Maire. Il permet de bâtir un dispositif opérationnel capable d'assurer la sauvegarde de la population lors d'un événement de sécurité civile.

Deux points sont essentiels une fois l'élaboration du PCS achevée : la mise à jour du dispositif et l'appropriation par tous les acteurs impliqués. Il faut donc s'entraîner en simulant des événements réels.

27 COMMUNES DU BASSIN VERSANT DU LEZ

100%

ont élaboré un PCS

40%

ont participé à un exercice



Exercice PCS, commune de Tulette, 17 janvier 2022 : Lors de cet exercice, le dispositif communal était organisé en 4 cellules :

- Décision
- Soutien Population
- Logistique Sécurité
- Secrétariat Communication

Objectifs des exercices :

Les exercices sont l'occasion pour les participants de mettre en pratique les apprentissages théoriques, de se familiariser avec leurs rôles et leurs missions, et de valider dans des conditions proches de la réalité certains aspects du dispositif. Ils favorisent aussi par la répétition l'acquisition par les acteurs de réflexes opérationnels. Mettant en évidence les dysfonctionnements et les pistes d'amélioration, les exercices inscrivent le dispositif dans une démarche d'amélioration continue et participent ainsi à sa mise à jour.

Quels types d'exercice ?

Sur le terrain ou en salle, test d'une procédure ou de l'ensemble du PCS, les exercices que nous organisons sont entièrement personnalisables et répondent, suite aux échanges effectués en amont, aux objectifs des communes volontaires.

Vous souhaitez tester votre PCS lors d'un exercice ?
Faites-le nous savoir directement à l'adresse suivante : benjamin.perrotminnot@smbvl.net.



La Cellule Décision réunie autour de Mme le Maire coordonnait les actions de sauvegarde sur la commune de Tulette lors d'un scénario de risque de débordement de l'Eygues et de l'Hérain.

— Temps Forts

Élection nouvelle vice-présidente au SMBVL

Patricia VIOLET, 3^{ème} adjointe à la commune de Montjoux a été élue 3^{ème} vice-présidente du SMBVL lors du Comité Syndical du 20 octobre 2021.

Composition du Bureau SMBVL :

- ▶ **Anthony ZILIO** (Maire Bollène, Président CCRLP) : Président
- ▶ **Pierre-André VALAYER** (Maire Richerenches, Vice-Président CCEPPG) : 1^{er} Vice-Président
- ▶ **Patrice ESCOFFIER** (Maire la Baume-de-Transit) : 2nd Vice-Président
- ▶ **Patricia VIOLET** (Adjointe Mairie de Montjoux) : 3^{ème} Vice-Présidente
- ▶ **Olivier SALIN** (Maire Rémuzat et Vice-Président CCBDP) : 4^{ème} Vice-Président

Commission Qualité de l'Eau

La commission Amélioration de la qualité de l'eau du SAGE s'est tenue le 21 octobre 2021 à la Roche-Saint-Secret-Beconne. Les résultats 2019 et 2020 du suivi de la qualité des eaux superficielles ainsi que les données de suivi de la qualité des eaux souterraines ont été présentés à cette occasion. (Résultats complets à retrouver sur www.smbvl.fr rubrique téléchargement)

Lancement campagne 2021 de prévention des pluies méditerranéennes intenses

Le Préfet de Vaucluse, entouré de nombreux acteurs de la gestion du risque inondation dont le SMBVL, a lancé à Bollène, le 23 septembre 2021, la campagne de prévention des pluies méditerranéennes intenses. Il a souligné à cette occasion le rôle important joué par le SMBVL dans la gestion des inondations sur le territoire du Lez.



La lettre d'information des **Élus**

7
Mars 2022

— Édito du Président

Depuis sa création, la prévention des inondations constitue la part principale de l'activité du SMBVL. Et cela se justifie pleinement quand plus d'un habitant sur trois des communes de notre bassin versant vit ou travaille en zone inondable.

L'amélioration de la protection contre les crues par le SMBVL s'appuie sur la création ou la sécurisation des ouvrages, sur le suivi et la gestion des digues, sur l'amélioration de l'annonce de crue et sur la diminution de la vulnérabilité.

Dans le même temps, le syndicat mise également sur l'amélioration du fonctionnement morphologique des cours d'eau : c'est la garantie d'une gestion durable des rivières.

Ce nouveau numéro destiné aux élus locaux illustre les dernières actions conduites par le SMBVL en la matière : travaux pluriannuels d'entretien des cours d'eau, communication auprès des scolaires, sensibilisation du grand public au travers de la mémoire du risque, actions de réduction de la vulnérabilité des acteurs économiques qui se poursuivront avec les EPCI.

Le SMBVL met également en place des outils d'anticipation et de gestion de crise en accompagnant les communes. En effet, outre leurs obligations en matière d'information, les Maires jouent un rôle fondamental dans la prévention des inondations, tant en ce qui concerne l'urbanisation de leur territoire que la mise en œuvre de leurs pouvoirs de police et d'attributions spécifiques.

Si la politique de protection se construit avec les élus locaux et à l'échelle du bassin versant, le choix du Parlement de confier au bloc communal la compétence pleine et entière de la gestion des milieux aquatiques et, en particulier, de la prévention des inondations interroge quant à la place et au rôle de l'Etat. La compétence GeMAPI aggrave encore la responsabilité des élus locaux, alors que la gestion de ce risque devrait relever d'une dimension territoriale bien plus large. Avec notamment la question de l'attribution de moyens financiers appropriés alors que se profilent des échéances majeures (lancement des travaux de protection sur Bollène et Valréas en 2022, mise en place des systèmes d'endiguement à compter de 2023 avec son périmètre de responsabilité...).



Anthony ZILIO,
Président du SMBVL



— Temps Forts

Extension du service PREDICT' aux communes CCDSP

Depuis le mois de novembre, le SMBVL, via son groupement de commandes, met à disposition des 9 communes de la communauté de communes Drôme Sud Provence se situant hors bassin versant du Lez le service PREDICT' SERVICES. La volonté de l'ensemble des communes CCDSP de disposer d'un même niveau de service a motivé cette extension qui pourrait, à l'avenir, être étendue à l'ensemble des communes des EPCI-FP membres du Syndicat.

Pose repère de crue à Montjoux

Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du Lez, un repère de crue a été installé aux abords de la salle de fêtes de Montjoux. Marquant le niveau de la crue du Lez en 1993, ce macaron officiel de crue a pour but de sensibiliser le grand public au risque inondation et de développer la culture du risque sur le territoire communal.



Programme de travaux d'entretien 2022

Le Programme de travaux d'entretien 2022 d'un montant global de 380 000 € a été approuvé par le Comité Syndical du 14 décembre 2021. La contribution des EPCI-FP sera prochainement sollicitée. Le SMBVL travaille d'ores et déjà sur l'élaboration du PPRE 2023-2027.

Actions de sensibilisation des scolaires

Le SMBVL organisera en 2022, à destination des scolaires, des actions de sensibilisation à l'environnement et aux enjeux climatiques. Adaptées aux programmes scolaires des CM1, CM2 et 6^{ème}, le SMBVL est à la recherche d'écoles volontaires pour participer à ces demi-journées de sensibilisation.

Zoom sur !

Réduire la vulnérabilité de notre territoire aux inondations

Les inondations concernent plus d'un quart des Français et plus d'un tiers des emplois. Notre territoire, le bassin versant du Lez, n'est pas épargné par ce risque. Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du Lez vise à promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation en vue de réduire les conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement.

Dans le cadre du PAPI, le SMBVL met en œuvre plusieurs actions de réduction de la vulnérabilité aux inondations du bâti individuel, des exploitations agricoles et des commerces et industries.

Réduire la vulnérabilité aux inondations des commerces et industries

Dans le cadre du PAPI, une étude visant à déterminer la vulnérabilité de l'activité économique sur l'ensemble du bassin versant du Lez a été conduite par les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) de la Drôme et du Vaucluse. L'objectif de cette étude est de réaliser un état des lieux exhaustif de l'exposition au risque inondation des commerces et industries de notre territoire.

En lien avec les communautés de communes du bassin versant du Lez, un plan d'action sera défini dans le but d'engager des actions concrètes de réduction de la vulnérabilité auprès des établissements concernés.

EN CHIFFRES :

- Superficie du bassin versant : 459 km²
- Superficie inondable : 85 km²
- Nombre d'établissements : 2 772
- Nombre d'établissements en zone inondable : 679
- Nombre de salariés en zone inondable : 2 995
- Surface cumulée des établissements en zone inondable : 15,7 ha
- Nombre de communes concernées : 17

Réduire la vulnérabilité aux inondations des exploitations agricoles

Parallèlement à l'étude précédente, un diagnostic approfondi du territoire confié au bureau d'étude MAYANE est en cours et vise à identifier la vulnérabilité aux inondations des exploitations agricoles. Finalisé au printemps 2021, les conclusions de celui-ci conduiront à la définition d'une stratégie d'actions à mettre en œuvre sur le terrain auprès des agriculteurs.

Le Guide « Connaitre et réduire la vulnérabilité de mon bâtiment face au risque d'inondation du Lez et de ses affluents. » réalisé par le SMBVL

POUR QUI ?

Ce guide est destiné à toutes les personnes résidant à proximité d'un cours d'eau et plus particulièrement aux personnes dont l'habitation est comprise dans le périmètre du Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) du Lez.

POURQUOI ?

Il a pour objectifs de :

- Sensibiliser et familiariser la population au sujet du risque inondation sur le bassin versant du Lez,
- Présenter une méthode simple permettant de diagnostiquer la vulnérabilité d'un bâtiment exposé à une inondation,
- Proposer des actions concrètes pour réduire cette dernière.

COMMENT ?

Une grille contenant des critères de vulnérabilité est proposée. L'objectif étant, en la complétant, que chaque habitant inspecte sa maison ou son appartement et analyse ses différentes parties dans le but de réaliser lui-même son autodiagnostic. Un niveau de vulnérabilité découle ensuite du diagnostic et des actions concrètes à mettre en œuvre sont présentées.

Ce guide, à destination du grand public, a été distribué en nombre dans chacune des 27 mairies du bassin versant du Lez. Il est également en libre téléchargement sur notre site web www.smbvl.fr rubrique téléchargement.

N'hésitez pas à le mettre directement en ligne sur votre site web ou à nous solliciter pour obtenir de nouveaux exemplaires !



2 Diagnostiquer la vulnérabilité de mon bâti		METHODE																													
Citer les critères de vulnérabilité		Observer, analyser et classer les éléments de diagnostic selon leur degré de vulnérabilité.																													
<table border="1"> <thead> <tr> <th>TYPE</th> <th>ZONE</th> <th>URGENCE</th> <th>NOTE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Type de construction</td> <td>Plus de 1 étage</td> <td>Plan plat</td> <td>Plus élevé</td> </tr> <tr> <td>État général du bâti</td> <td>Bon état</td> <td>Profil</td> <td>Plus élevé</td> </tr> <tr> <td>Intégrité générale</td> <td>En bon état</td> <td>En bon état</td> <td>Plus élevé</td> </tr> <tr> <td>Intégrité générale</td> <td>En bon état</td> <td>En bon état</td> <td>Plus élevé</td> </tr> </tbody> </table>				TYPE	ZONE	URGENCE	NOTE	Type de construction	Plus de 1 étage	Plan plat	Plus élevé	État général du bâti	Bon état	Profil	Plus élevé	Intégrité générale	En bon état	En bon état	Plus élevé	Intégrité générale	En bon état	En bon état	Plus élevé								
TYPE	ZONE	URGENCE	NOTE																												
Type de construction	Plus de 1 étage	Plan plat	Plus élevé																												
État général du bâti	Bon état	Profil	Plus élevé																												
Intégrité générale	En bon état	En bon état	Plus élevé																												
Intégrité générale	En bon état	En bon état	Plus élevé																												
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="4">TABLE 1 - SENSIBILITE DES PERSONNES ET ACCESSIBILITE DES SECOURS</th> </tr> <tr> <th>Accessibilité de l'établissement</th> <th>Proximité de la voirie</th> <th>Proximité des secours</th> <th>Proximité des secours</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Proximité de la voirie</td> <td>Proximité des secours</td> <td>Proximité des secours</td> <td>Proximité des secours</td> </tr> <tr> <td>Proximité des secours</td> <td>Proximité des secours</td> <td>Proximité des secours</td> <td>Proximité des secours</td> </tr> <tr> <td>Proximité des secours</td> <td>Proximité des secours</td> <td>Proximité des secours</td> <td>Proximité des secours</td> </tr> <tr> <td>Proximité des secours</td> <td>Proximité des secours</td> <td>Proximité des secours</td> <td>Proximité des secours</td> </tr> </tbody> </table>				TABLE 1 - SENSIBILITE DES PERSONNES ET ACCESSIBILITE DES SECOURS				Accessibilité de l'établissement	Proximité de la voirie	Proximité des secours	Proximité des secours	Proximité de la voirie	Proximité des secours	Proximité des secours	Proximité des secours	Proximité des secours	Proximité des secours	Proximité des secours	Proximité des secours	Proximité des secours	Proximité des secours	Proximité des secours	Proximité des secours	Proximité des secours	Proximité des secours	Proximité des secours	Proximité des secours				
TABLE 1 - SENSIBILITE DES PERSONNES ET ACCESSIBILITE DES SECOURS																															
Accessibilité de l'établissement	Proximité de la voirie	Proximité des secours	Proximité des secours																												
Proximité de la voirie	Proximité des secours	Proximité des secours	Proximité des secours																												
Proximité des secours	Proximité des secours	Proximité des secours	Proximité des secours																												
Proximité des secours	Proximité des secours	Proximité des secours	Proximité des secours																												
Proximité des secours	Proximité des secours	Proximité des secours	Proximité des secours																												
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="4">TABLE 2 - Dommages sur le bâtiment et les personnes</th> </tr> <tr> <th colspan="4">EXTERIEUR DU BATIMENT</th> </tr> <tr> <td>Caractéristiques techniques</td> <td>État des murs</td> <td>État des toits</td> <td>État des fondations</td> </tr> <tr> <td>État des murs</td> <td>État des toits</td> <td>État des fondations</td> <td>État des fondations</td> </tr> <tr> <td>État des toits</td> <td>État des fondations</td> <td>État des fondations</td> <td>État des fondations</td> </tr> <tr> <td>État des fondations</td> <td>État des fondations</td> <td>État des fondations</td> <td>État des fondations</td> </tr> <tr> <td>État des fondations</td> <td>État des fondations</td> <td>État des fondations</td> <td>État des fondations</td> </tr> </thead></table>				TABLE 2 - Dommages sur le bâtiment et les personnes				EXTERIEUR DU BATIMENT				Caractéristiques techniques	État des murs	État des toits	État des fondations	État des murs	État des toits	État des fondations	État des fondations	État des toits	État des fondations	État des fondations	État des fondations	État des fondations	État des fondations	État des fondations	État des fondations	État des fondations	État des fondations	État des fondations	État des fondations
TABLE 2 - Dommages sur le bâtiment et les personnes																															
EXTERIEUR DU BATIMENT																															
Caractéristiques techniques	État des murs	État des toits	État des fondations																												
État des murs	État des toits	État des fondations	État des fondations																												
État des toits	État des fondations	État des fondations	État des fondations																												
État des fondations	État des fondations	État des fondations	État des fondations																												
État des fondations	État des fondations	État des fondations	État des fondations																												

| | APPARELS ET RESEAUX ELECTRIQUES | | | | |---------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------| | Hauteur d'installation | État des câbles | État des câbles | État des câbles | | État des câbles | État des câbles | État des câbles | État des câbles | | État des câbles | État des câbles | État des câbles | État des câbles | | État des câbles | État des câbles | État des câbles | État des câbles | | État des câbles | État des câbles | État des câbles | État des câbles | | | | |
